

Option & DROIT AFFAIRES

L'hebdomadaire

L'ÉVÉNEMENT

Entretien exclusif avec Quentin Poole, senior partner de Wragge & Co

Comme annoncé dans la lettre 14 d'Option Droit & Affaires, la firme britannique Wragge & Co s'apprête à ouvrir un bureau à Paris. Elle a pour cela recruté plusieurs associés parisiens, issus du cabinet Lefèvre Pelletier & Associés. Entretien avec Quentin Poole, senior partner du cabinet au niveau mondial, qui détaille la stratégie de développement de Wragge & Co en France.

Pourquoi avez-vous récemment choisi d'ouvrir un bureau à Paris ?

Paris étant l'une des places commerciales les plus importantes du monde, l'ouverture d'un bureau dans une telle juridiction était nécessaire. Cette implantation répond d'ailleurs à notre stratégie de développement internationale visant à fournir aux clients un service de haute qualité. Elle s'ajoute ainsi aux bureaux de Londres, Birmingham, Bruxelles, Munich et Guangzhou (Canton) en Chine. Sous réserve de l'approbation du barreau de Paris, ce nouveau cabinet devrait ouvrir ses portes durant le courant de l'année 2010.

Quelles personnes seront en charge du bureau de Paris ?

Le bureau parisien comptera deux Managing Partners issus du cabinet français Lefèvre Pelletier & Associés : Pierre Appremont (droit fiscal) et Simon Lowe (fusions-acquisitions, droit des sociétés, immobilier, contentieux et arbitrage). Composée de huit autres avocats associés, l'équipe aura pour objectif l'apport d'un conseil juridique irréprochable.

Quels sont les objectifs de ce nouveau bureau ?

Sur le long terme, notre stratégie sera de constituer un cabinet full service conseillant tant sur le droit local que sur le plan international. Pour répondre à ce besoin, ce nouveau pôle parisien sera composé de dix associés, tous spécialisés dans des domaines variés et bien distincts. Constitueront ainsi l'équipe : Pierre Appremont, David Blondel, Pierre-Emmanuel

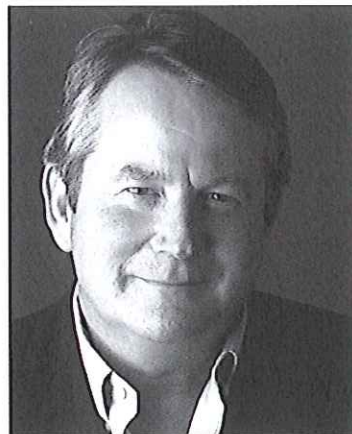
Chevalier, Arnaud Guérin, Laurent Jourdan, Eglantine Lioret, Simon Lowe, Jérôme Patenotte, Henry Ranchon et Philippe Rousseau. A ce nombre, s'ajouteront également des collaborateurs ainsi que des équipes supports. Le cabinet sera doté de huit départements spécialisés en corporate, en droit immobilier, en fiscalité, en contentieux commercial, en droit de la restructuration, en corporate finance, en conseil aux fonds d'investissement et enfin, en matière de propriété intellectuelle.

Comment définiriez-vous votre approche client ?

L'idée principale est de fournir à nos clients un service juridique sur-mesure, en parfaite adéquation avec leurs attentes. Cette approche inclut nécessairement de construire de véritables relations avec ces derniers. Afin de mieux cerner leurs objectifs, il nous faudra

donc connaître leurs métiers, leurs marchés et leurs industries.

A ce titre, le magazine britannique Legal Week nous a classés comme l'une des firmes leaders dans son enquête de satisfaction client, établie auprès de juristes issus des 100 entreprises du Financial Times Stock Exchange Index et de plus de 250 autres entreprises. Enfin, notre groupe a également été élu comme la firme offrant la meilleure approche client en 2009 lors des Legal Technology Awards.



AU SOMMAIRE

Droit & Communauté

Les 10 plus beaux cabinets créés durant les douze derniers mois

p2

Droit & Affaires

L'actualité de la semaine

p5

Droit & Communauté

Darros Villey Mallot Brochier fait place à de jeunes associés

p7

Isabelle Buffard-Bastide, avocate associée chez CMS Bureau Francis Lefebvre

p8

La direction juridique d'Allianz France

p9

Droit & Expertise

Opérateurs hybrides du Web 2.0 : une appréciation distributive du régime de responsabilité

p10

Droit pénal du travail : une faille dans

la responsabilité pénale des personnes morales ?

p11

FOCUS

Les 10 plus beaux cabinets créés durant les douze derniers mois

La crise n'a pas épargné les avocats d'affaires. Elle les a contraints à remettre en question leurs structures, leurs manières d'exercer et leur positionnement sur un marché toujours plus concurrentiel. Dans ce contexte difficile, plusieurs grands cabinets de la place ont vu partir des équipes entières d'avocats pour fonder leurs propres boutiques. Option Droit & Affaires dresse la liste des dix plus beaux cabinets fondés durant les douze derniers mois à Paris.

Aklea s'implante à Paris, en région et à l'international



Au début de l'année 2009, un nouveau cabinet d'avocats spécialisé en droit des affaires voyait le jour. Menés notamment par Gilles Bazaille (droit fiscal, fusions-acquisitions), Christophe Cochet (droit des

sociétés, fusions-acquisitions et droit fiscal) ainsi qu'Anne-Marie Pecoraro (droit de la propriété intellectuelle), 15 associés, issus principalement de Bignon Lebray, créaient Aklea. Le nouveau cabinet est destiné à accompagner les petites et moyennes entreprises dans la réalisation de leurs projets et dans la résolution de leurs litiges, à la fois en France et à l'étranger. Aujourd'hui composée de 17 associés et 38 collaborateurs, la structure dispose de trois implantations à Paris, Lyon et Aix-en-Provence et d'un site en Chine, à Shanghai. Le cabinet a organisé son expertise autour de neuf spécialités distinctes avec pour dominantes le droit social, la fiscalité des entreprises, des particuliers et des professionnels ainsi que les fusions-acquisitions.

Altana, nouveau cabinet français multidisciplinaire

En novembre dernier était annoncée la création d'Altana, un nouveau cabinet français de poids. Onze associés (Michel Jockey, Christophe Lapp, Guillaume Forbin, Pierre Lubet, Philippe Goossens, Pierre-Gilles Wogue, Caroline André-Hesse, Claire Bernier, François Muller, Louis des Cars et Julien Balensi) constituent la nouvelle équipe, tous issus de l'ancien cabinet prestigieux Rambaud Martel et ayant poursuivi leur route au sein de structures internationales comme Salans et Proskauer Rose. Ils sont entourés d'une vingtaine de collaborateurs. Ils interviennent en conseil comme en contentieux dans de multiples activités : le droit des sociétés, le droit bancaire, le restructuring, les fusions-acquisitions, le droit public économique, le droit social, le droit pénal des affaires, le droit de la concurrence, le droit de l'environnement et en IP-IT.



G. Forbin



P. Goossens



M. Jockey



C. Lapp



Alexandre Baudin



Pierre-Alain Bouhénic



Jérôme Halphen



Tanguy Nicolet

Des anciens d'Armfelt créent Bouhénic Baudin & Associés

Après une première vie au sein de structures internationales, ils avaient, pour la plupart d'entre eux, fondé le cabinet Armfelt en 2006. La structure comptait alors 28 avocats dont 10 associés. Mais un peu plus de deux ans plus tard, la scission est consommée. En avril 2009, la moitié des associés part pour fonder Bouhénic Baudin & Associés, cabinet français dédié au droit des affaires et à la vie de l'entreprise. Alexandre Baudin, Pierre-Alain Bouhénic, Jérôme Halphen, et Tanguy Nicolet sont aujourd'hui entourés de six collaborateurs. Auprès d'une clientèle composée d'industriels et de fonds d'investissement, ils interviennent en droit des sociétés, en restructuration, en matière de médias et de paris sportifs en ligne, en financement de projets et PPP, en droit des marchés financiers, en contentieux et arbitrage, en M&A et droit social.

FOCUS

Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, vers une plus grande mutualisation des compétences



Unis par une même volonté d'offrir une écoute et un conseil plus adapté aux clients, Dominique Godet (fiscalité nationale et internationale), Jean-Maurice Gaillard (opérations immobilières), Bruno Solle (corporate, M&A),

Chloé Thiéblemont (banque et finance, LBO), Fabrice Maraux (corporate, M&A), et Eric Labro (fiscalité) fondaient Godet Gaillard Solle Maraux & Associés au début de l'année 2009. En s'affranchissant d'une grande structure – JeantetAssociés – et en alliant leurs diverses compétences, les six fondateurs expriment ainsi leur envie commune d'établir une relation de qualité et de flexibilité avec leurs clients. Spécialisé en droit des affaires, le nouveau cabinet intervient principalement dans les domaines suivants : private equity, fusions-acquisitions, banque et finance, opérations immobilières, transmission d'entreprise et fiscalité. À noter que depuis le premier janvier 2010, le cabinet a élargi son domaine d'intervention en créant un nouveau département social.

L'américain King & Spalding s'implante à Paris



Eric Schwartz



James Castello

Le cabinet originaire d'Atlanta, et mondialement connu pour ses compétences en matière d'arbitrage, a ouvert ses portes avant l'été dans la capitale parisienne. Il y a recruté deux experts en matière d'arbitrage. Eric Schwartz, d'abord, qui a quitté ses fonctions de managing partner de Dewey LeBoeuf. Il est spécialisé dans l'arbitrage commercial international, plus particulièrement dans les conflits complexes dans les secteurs du génie civil et de la construction, du pétrole et du gaz ainsi que dans les technologies de l'information et des télécommunications. James Castello est ancien senior counsel de Dewey & LeBoeuf. Il était auparavant auxiliaire juridique auprès des juges Brennan et Marshall à la Cour Suprême des Etats-Unis, il a occupé des postes clés au ministère américain de la Justice et était avocat adjoint auprès du Président des Etats-Unis avant de venir en Europe. Ils sont également associés à Kenneth R. Fleuriet, ancien membre du Congrès américain.

Lawington : plus que des prestataires, de véritables partenaires



Avi Amsellem



Fabrice Cacoub



Anne-Hortense Joulie



Michael Lévy

Début janvier 2010, désireux d'offrir plus d'indépendance et de proximité à leurs clients, quatre avocats issus de la maison Clifford Chance décidaient de s'associer avec l'objectif de créer leur propre structure. Forts de leurs expériences acquises au sein de grands groupes français et anglo-saxons tels que Lovells, De Pardieu Brocas Maffei ou encore Denton Wilde Sapté, Avi Amsellem (immobilier), Fabrice Cacoub (corporate), Anne-Hortense Joulie (contentieux/arbitrage) et Michael Lévy (immobilier) donnaient naissance à Lawington avocats. Spécialisé en immobilier (investissements immobiliers, acquisitions et cessions d'actifs, asset management), corporate, M&A (private equity/LBO, joint-venture, droit des sociétés), contentieux des affaires (voies d'exécutions, expertises judiciaires) et contrats commerciaux (négociation et rédactions de contrats commerciaux), le jeune cabinet se veut résolument tourné vers le droit des affaires.

LexCase privilégie l'expertise sectorielle



Créé en décembre 2009, LexCase est un nouveau cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'entreprise. Né de l'initiative de cinq associés désireux d'apporter une

alternative aux services des grandes firmes internationales, le cabinet se caractérise par une approche sectorielle plutôt que disciplinaire. Ainsi, Hubert Mortemard de Boisse, ancien associé du bureau de Lyon de Bird & Bird, dispose d'une compétence reconnue en matière de télécom. Anne-Sophie Uccello-Jammes s'est spécialisée en droit de la propriété intellectuelle et industrielle, notamment en matière de jeux vidéo. Charlotte Tasso-de-Panafieu a exercé chez Bird & Bird dans le domaine du droit de la concurrence et couvre les secteurs de la télécommunication, des médias et des nouvelles technologies. Philippe Drouillot, précédemment chez Ernst & Young et Soulier Avocat, a développé une pratique en matière de fiscalité. Enfin, Guillaume Pierson s'est tourné vers le droit des sociétés, les fusions-acquisitions et le droit boursier. Implanté à Lyon et à Paris, le cabinet compte une dizaine d'avocats.

FOCUS

Lovells et Hogan & Hartson annoncent leur fusion



Philippe Thomas



James Vaudoyer

C'était juste avant Noël que l'annonce a été faite aux équipes d'avocats : Hogan & Hartson et Lovells ont décidé de fusionner. L'opération aura lieu sous réserve de l'obtention des agréments réglementaires nécessaires pour les deux cabinets. Mais les choses semblent déjà en bonne voie. Les membres du board de la nouvelle entité sont d'ailleurs déjà nommés. Hogan Lovells comptera à Paris 160 avocats, dont 36 associés, qui interviendront dans toutes les branches du droit des affaires. Leurs compétences se complètent. Par exemple, si Hogan & Hartson ne dispose pas d'équipe contentieuse en France, Lovells est dotée d'associés réputés tant en contentieux qu'en arbitrage. Au regard

de son chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars, la nouvelle structure se positionnera comme l'un des dix premiers cabinets d'avocats au monde.

Viguié Schmidt Peltier Juvigny, nouveau fleuron français du contentieux des affaires

Juste avant l'été, le cabinet Viguié Schmidt s'est allié à plusieurs associés réputés, donnant naissance à une nouvelle structure : Viguié Schmidt Peltier Juvigny. Nicolas Viguié et Yves Schmidt se sont ainsi rapprochés de Frédéric Peltier, en provenance de Clifford Chance, d'Olivier de Juvigny, d'Iñaki Saint-Esteben et d'Etienne Gouesse. L'équipe intervient en conseil et contentieux principalement dans deux domaines d'activités : le haut de bilan (conflits d'actionnaires et problématiques de gouvernance des sociétés, opérations complexes de fusions-acquisitions, droit boursier, contentieux AMF) et le droit de la concurrence et des concentrations. Etienne Gouesse présente également une expertise en matière de responsabilité des produits, notamment en droit de la santé. Les associés sont entourés d'une dizaine de collaborateurs.

Vigo, spécialiste de la gestion des risques

Durant l'été, Emmanuel Daoud, Christine Carpentier et Julie Ferrari quittaient assez précipitamment le cabinet Stasi & Associés. En cause : une divergence de point de vue sur le développement de la structure réputée pour sa pratique contentieuse et de droit pénal des affaires. L'équipe partante a donc fondé le cabinet Vigo, spécialisé en gestion des risques relevant de la responsabilité civile, pénale et commerciale. Elle intervient dans plusieurs secteurs d'activités : l'agroalimentaire, l'assurance, la distribution, l'énergie, la santé, la pharmacie, le sport, etc. Les associés partagent le même leitmotiv : «Anticiper pour mieux se défendre.» En quelques mois, ils ont déjà développé un réseau de partenaires solides : à Paris avec un spécialiste du droit fiscal et un expert en droit public, à Lyon avec un pénaliste, à la Réunion avec le cabinet Gangate & Associés, en Belgique avec Calm Legal, et en Espagne avec Rivero & Gustafson.



Emmanuel Daoud



Christine Carpentier



Julie Ferrari

Option DROIT & AFFAIRES

Option Finance
91 bis, rue du Cherche-Midi
75006 PARIS
Tel : 01 53 63 55 55
Fax : 01 53 63 55 50

Directeur de la rédaction : François Fahys
01 53 63 55 55
Rédactrice en chef :
Ondine Delaunay Chambaud 01 53 63 55 61
ondine.delaunay@optionfinance.fr
Rédaction :
Gaëlle Fleitour 01 53 63 55 85
gaelle.fleitour@optionfinance.fr
Charlotte Simoni 01 53 63 55 73

Les envois de prospection comportent une surcouverture de 4 pages.



91 bis rue du Cherche-Midi 75006 Paris - Tél. : 01 53 63 55 55

charlotte.simoni@optionfinance.fr
Marion Kindermans a contribué à ce numéro.
Editeur : Lucy Letellier 01 53 63 55 56
lucy.letellier@optionfinance.fr
Conception graphique :
Florence Rougier 01 53 63 55 68
Maquette :
Frédérique Brossard 01 53 63 55 69

Publicité :
Régie : Option Finance SAS
91 bis rue du Cherche-Midi
75006 PARIS
Tel : 01 53 63 55 56
Fax : 01 53 63 55 60
Assistante : Sylvie Alinc 01 53 63 55 63

Secrétaire générale : Laurence Fontaine
01 53 63 55 54

Administration, abonnements
Service abonnements : B310 60732
Sainte-Geneviève Cedex Tél. : 01 53 63 55 55
Impression : Megatop
avenue du Cerisier Noir, BP22 - 86530 Naintré
N° de commission paritaire : en cours
N° ISSN : 2105-1909
Editeur : Option Droit & Affaires est édité par
Option Finance SAS au capital de 2 043 312 euros.
Siège social : 91, bis rue du Cherche-Midi
75006 PARIS,
RCS Paris B 342 256 327

Principal actionnaire : PCDF Editions
Directeur de la Publication : François Fahys

Option Finance édite : Option Finance, Option
Finance à 18 heures, Option Droit & Affaires,
Funds, Family Finance, AOF, OFE.